



Association pour la Protection des Sites de la Couarde

Déclarée à la Préfecture de Charente Maritime sous le n° W173000779
Reconnue d'utilité publique et agréée par le Ministère de l'Environnement
au titre de l'art L 141-1 du Code de l'environnement

<p>Synthèse du Café Couardais de l'A.P.S.C sur le thème : Pour que vive La Couarde sur Mer ! Lundi 29 Avril 2019</p>

Veillez trouver ci-après un résumé des commentaires émis lors de notre 1ere réunion des Cafés Couardais de l'APSC sur le thème de la revitalisation des commerces de l'ensemble du village.

A travers son mot d'accueil, le Président Marc de Laforcade précise l'objectif de ce 1^{er} café Couardais de l'A.P.S.C. et présente Mr Eric Revel, Couardais et journaliste invité à animer cette réunion.

Puis en introduction aux discussions, l'A.P.S.C. présente les résultats de l'enquête effectuée préalablement à cette réunion auprès de ses membres. Le résumé de cette enquête est attaché au présent document et fait partie intégrante des grandes orientations de cette synthèse.

L'APSC qui a organisé cette réunion a réuni près d'une centaine de personnes et retransmet les commentaires évoqués sans nécessairement les cautionner tous.

L'idée générale de cette réunion était également de ne pas oublier l'histoire du village, du charme de son authenticité de son centre et de son ancien marché.

Mme. Turbé en charge de la commission des marchés était présente.

Chacun a apprécié l'ambiance conviviale et nous tenons à remercier chaleureusement les anciens du village, les Couardais, adhérents ou non, les commerçants qui ont pu trouver la disponibilité de venir, les différents intervenants et un grand merci tout particulier à Madame Emilie Bonpaix pour son accueil dans les patios du Vieux Grément.

Ci-dessous, vous trouverez un résumé des interventions telles qu'elles ont été exprimées par chacun.

LE VILLAGE

- Une question : Où se trouve le centre du village ? le fléchage actuel indiquant plusieurs directions ...
- Fléchages des pistes vers les 3 pôles : Eglise, Peu Ragot, Mail, vers les plages
- Création d'un marché couvert au centre du village sur 12 mois regroupant une sélection de commerces de bouche ex : traiteur, bio, divers par exemple dans l'ancien marché en déplaçant légèrement le Syndicat d'initiative(s) ou dans un autre local.
- Autrefois, le marché du centre était ouvert à l'année ; en complément, le marché du Mail était ouvert en période de forte affluence ; d'ailleurs, il se nommait le Marché d'été...
- Nécessité absolue d'un restaurant, bar, tabac au centre
- Le poissonnier est intervenu pour préciser qu'il maintenait bien sa boutique du centre ouverte à l'année, sans changement.

LE CADRE

- Les façades ont été partiellement défigurées par le collage d'affiches « décoratives » en 2018, un effort devrait être fait pour les nettoyer.
- Le but serait de retrouver un cœur de village accueillant et animé.
- Comment recréer /retrouver le charme, l'ambiance de « village », la personnalité de La Couarde ?
- Trouver une spécificité propre au village pour attirer les clients / visiteurs extérieurs

AIDES SPECIFIQUES

- les participants ont voulu souligner que les prix à la consommation sont souvent trop élevés
- Certaines communes ont réussi à créer des zones commerciales de centre village en utilisant des solutions d'aide à l'installation adaptée (Loix)
- Logements communaux affectés aux commerçants s'installant à l'année
- Logements saisonniers (campings)

ROLE D'UNE MUNICIPALITE

- Comment rendre les prix à la consommation plus compétitifs et accessibles, tenant en compte, cependant, notamment les frais fixes élevés, notamment les loyers ?
- Stratégie/ Pilotage
- Implication et stratégie de la municipalité pour le développement et la pérennité des commerces ?
- Possibilités et limites de son intervention ?
- Analyse juridique des possibilités d'aide à l'installation de nouveaux commerçants
- Recherche de financements de son action par la CDC, le Département, la Région, l'Europe...

→ Un jumelage ne serait-il pas une des solutions ?

Stationnements / Parkings

- Gratuité 1h30 avec disque bleu comme nombre de village notamment aux heures de marché
- Résidents permanents à statut spécial
- Enlèvement des voitures « ventouses »
- Des parkings aisés et accueillants devraient être organisés pour inciter les habitants et touristes des autres villages à venir encore plus à La Couarde.

Mot de conclusion du Président.

L'A.P.S.C. a souhaité organiser ce 1^{er} Café Couardais de l'APSC dans un esprit convivial et constructif pour favoriser les échanges et faire remonter les différentes idées avancées par les habitants et les commerçants du village.

Cette note de synthèse qui reflète les interventions telles qu'exprimées sera remise en main propre à Monsieur le Maire, sans altération ni commentaire de la part de l'APSC.

L'APSC s'efforcera d'en faire un suivi, qui sera consultable sur son site.

Un prochain Café Couardais de l'APSC aura lieu au début de l'été sur le thème du quartier des Brardes.

Marc de Laforcade.